

## ▪ Inceste : incompréhension après l'éviction d'Édouard Durand de la Ciivise

Analyse

La secrétaire d'État à l'enfance, Charlotte Caubel, a annoncé lundi le maintien de la Ciivise, désormais présidée par Sébastien Boueilh, ex-rugbyman et fondateur de l'association Colosse aux pieds d'argile, en binôme avec Caroline Rey-Salmon, pédiatre et experte judiciaire. Associations et experts plaidaient pourtant pour le maintien d'Édouard Durand.

Paula Pinto Gomes



Édouard Durand codirigeait la Ciivise depuis son lancement en mars 2021. Il n'a pas été maintenu à ce poste. Nicolas VALLAURI / LA PROVENCE/MAXPPP

La Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) sera maintenue mais sans sa figure de proue, Édouard Durand. La secrétaire d'État à l'enfance, Charlotte Caubel, a annoncé lundi 11 décembre son maintien avec une nouvelle feuille de route et une nouvelle direction. Sébastien Boueilh, ex-rugbyman et fondateur de l'association Colosse aux pieds d'argile, qui lutte contre les violences sexuelles dans le milieu sportif, présidera désormais cette instance aux côtés de Caroline Rey-Salmon, pédiatre et coordinatrice des urgences médico-judiciaires de l'Hôtel-Dieu, à Paris.

Associations et experts plaidaient pourtant en faveur du maintien d'Édouard Durand, apprécié pour son expertise, son engagement et son indépendance. « *J'éprouve de l'incompréhension face à ce qu'il faut bien nommer une révocation, déplore Jean-Marc Sauvé, président de la Ciase. La Ciivise, sous l'égide d'Édouard Durand et Nathalie Mathieu, a accompli un travail exceptionnel par son ambition et son ampleur qui fera date. C'est une étrange manière de dire merci que d'évincer aussi brutalement les responsables de ce travail. Faut-il accomplir des travaux sans précédent sur les violences sexuelles sur mineurs pour devenir à ce point suspect et infréquentable ? interroge-t-il. La Ciivise a vu le jour dans la foulée du scandale de l'affaire Duhamel. C'est un curieux épilogue que d'exclure ses coprésidents et en particulier Édouard Durand, qui avait tous les titres pour poursuivre sa tâche et qui le souhaitait.* »

## ▪ « Surpris et révolté » qu'il n'y ait pas un mot pour les victimes

« Humainement, les conditions de son éviction sont indignes, renchérit Arnaud Gallais, cofondateur de Mouv'Enfants et membre de la Ciivise. Édouard Durand a dû attendre un communiqué de presse pour apprendre qu'il était écarté. » Pour Arnaud Gallais, le fait qu'un juge pour enfants remette en cause le traitement judiciaire des violences et prenne le parti des victimes passait mal auprès des magistrats. « C'est un réflexe de corps », résume-t-il. Son aura médiatique avait aussi fini par agacer en haut lieu. « Vous prenez trop de place », lui a-t-on dit un jour.

Contacté par *La Croix*, Édouard Durand se dit « honoré » de la confiance qui lui a été faite pendant trois ans, notamment par les personnes qui ont confié leur témoignage à la Ciivise. « C'est une aventure extraordinaire, avec une grande dignité, qui structurera à jamais mon existence. » Visiblement affecté, il confie se sentir aussi « triste et en colère que cette confiance ne se traduise pas par la possibilité de faire perdurer la Ciivise comme espace de recueil de la parole des adultes ayant été victimes dans leur enfance pour répondre à leur besoin de reconnaissance et renforcer la protection des enfants aujourd'hui ».

S'il sentait bien qu'il serait « viré », il est « surpris et révolté » qu'il n'y ait pas eu, dans le communiqué de presse du gouvernement, un mot à l'égard des personnes qui ont témoigné. Le secrétariat d'État à l'enfance n'a pas répondu aux sollicitations de *La Croix*.

## Des missions élargies

En un peu plus de deux ans et demi, la Ciivise a recueilli 30 000 témoignages et rendu un rapport avec 82 recommandations pour lutter contre les violences sexuelles qui touchent, selon elle, 160 000 enfants chaque année. Pour le gouvernement, ce rapport « marque le terme d'une première étape essentielle », qui a permis de lever le voile sur l'ampleur du phénomène et doit « ouvrir la voie à de nouvelles actions concrètes ».

Sébastien Boueilh (ici en février 2019 à Guérande), ex-rugbyman et fondateur de l'association Colosse aux pieds d'argile, va présider la Ciivise. / Olivier Corsan / LE PARISIEN/MAXPPP

Dans un communiqué envoyé aux associations, le nouveau président, Sébastien Boueilh, déclare que la Ciivise va s'engager « dans une phase opérationnelle en traitant le sujet dans sa globalité : violences sexuelles de mineurs sur mineurs, vulnérabilité des enfants en situation de handicap, violences sexuelles dans l'espace numérique, dans les milieux familial, éducatif, sportif, culturel, institutionnel, religieux... », énumère-t-il en référence à la nouvelle feuille de route décidée par le gouvernement.

Lui-même victime d'abus sexuels, Sébastien Boueilh liste d'ores et déjà plusieurs actions pour renforcer les dispositifs et structures d'accompagnement : rendre plus visible le numéro d'appel 119, multiplier les points d'accueil, faciliter l'accès aux soins, améliorer la détection et mieux accueillir la parole des victimes.